

« Les enfants du divorce sont un non-sujet »



Cette constatation de l'écrivain Agathe Fourgnaud et de la sociologue Evelyne Sullerot a donné à l'UFE l'idée de faire cette enquête.

« Dans les années 70 » poursuit Agathe Fourgnaud « c'est au prétexte de ne pas stigmatiser les enfants du divorce que démographes et sociologues ont « omis » de s'intéresser à eux. Aujourd'hui, c'est parce qu'ils sont devenus tellement nombreux – presque la nouvelle norme ? -, qu'il n'y aurait plus lieu non plus de le faire ».



A l'heure où « "La mode du divorce heureux bat son plein »¹, n'est-il pas temps de prendre l'avis de enfants concernés ?

L'épidémie de « divorcite » actuelle (30 000 en 1960, 130 000 en 2010) est spectaculaire.

Avec autant de divorces par an (et un nombre de séparations non chiffré), 2,2 millions d'enfants, âgés de moins de 18 ans vivent aujourd'hui avec un seul de leurs parents. Ils sont 780 000 enfants à vivre avec un parent et un beau-parent (pour 76% un beau-père).

En tout **2 290 000 enfants mineurs** ... sans parler des majeurs.

Comme le souligne Agathe Fourgnaud, les lieux communs sur le divorce abondent :

- ✓ le coup qui ne tue pas rend plus fort ;
- ✓ il vaut mieux des parents séparés qu'un papa et une maman qui se déchirent à longueur d'année ;
- ✓ l'épanouissement des parents c'est celui des enfants, etc.

Qu'en est-il réellement, vu par les enfants ?

¹ Titre du Figaro le 27 mai 2007. On trouve, en effet, des anthropologues et sociologues, comme David Le Breton, qui affirment que la famille recomposée « Cela peut être une chance : l'occasion de tisser d'autres liens, particulièrement forts, avec des moments d'amitié, de découverte. » Des psychiatres, plus rares, comme Robert Neuberger, psychiatre, déclarent « Je le répète, un couple n'est pas nécessaire pour élever un enfant. La coparentalité est parfois un désastre, comme une usine qui serait dirigée par deux patrons en même temps. »

Merci à l'UFE de nous avoir donné la parole !

L'UFE a interrogé **1 137 adultes** ayant vécu la séparation de leurs parents. Au travers de **84 questions** qui leur ont été posées, ils ont pu s'exprimer largement :

*« **Cela m'a fait du bien! Merci** / étude très intéressante mais questionnaire beaucoup beaucoup trop long pour le temps que je peux y consacrer / merci de ce test qui nous fait prendre conscience de l'impact sur ma vie, je voyais celui sur la vie de mes parents mais pas sur la mienne / merci de me donner la parole. J'ai 40 ans et petite fille, j'étais la seule enfant de divorcés. Pas facile à assumer / Merci de me permettre de m'exprimer / Merci de nous donner la parole, c'est la première fois, cela fait du bien, même si les cases sont trop petites pour tout dire / **Merci de poser ENFIN la question aux enfants de divorcés! Les gens pensent toujours que c'est mieux pour les enfants, et bien c'est faux !** / Merci de s'intéresser à l'enfant / merci pour ce sondage... j'espère qu'on va en finir avec les mensonges sur le soit disant adaptation des enfants aux séparations de leurs parents / merci pour cette enquête afin qu'elle fasse prendre conscience aux parents de leur engagement envers leurs enfants / Il ne faut plus dire qu'un divorce est anodin, que les enfants n'en souffrent pas etc. Donc merci de ce sondage que vous réalisez / **Avant cette enquête, on ne nous avait jamais demandé quelle était notre souffrance: seule celle de nos parents comptait...** »*

Il est nécessaire, aussi, de combler un grand vide scientifique.

Devant le défenseur des enfants en 2008, le professeur Manuel Bouvard, pédopsychiatre, regrettait l'absence de données épidémiologiques françaises sur les impacts sociologiques, psychologiques de telles situations. Par exemple, relève-t-il, on ignore le nombre de divorces qui se passent bien et on ignore dans quel état psychologique sont les enfants. Il est donc difficile de comparer avec l'état d'enfants dont les parents se séparent avec conflits ou violences.

Le pédopsychiatre Maurice Berger regrette, lui aussi, le manque de recherches entreprises en France.

Pour la première fois en France, l'UFE soulève le couvercle de la marmite et donne directement la parole aux enfants du divorce !